

Jean-François SIMON*

Aux sources de l'Aber Ildut, les marécages fascinants de la « Petite Russie »

La « Petite-Russie » est un toponyme non cadastré que l'on donne à la vaste dépression, enfoncée de près de 60 mètres dans le plateau du Léon, où l'Aber Ildut prend ses sources (fig1). La faible déclivité du fond de la dépression fait que les eaux s'y écoulent lentement. Il en résulte des terrains spongieux qui transforment cet espace en un marécage¹ où croît une végétation naturelle de saules, de bouleaux, de laïches, de joncs etc.

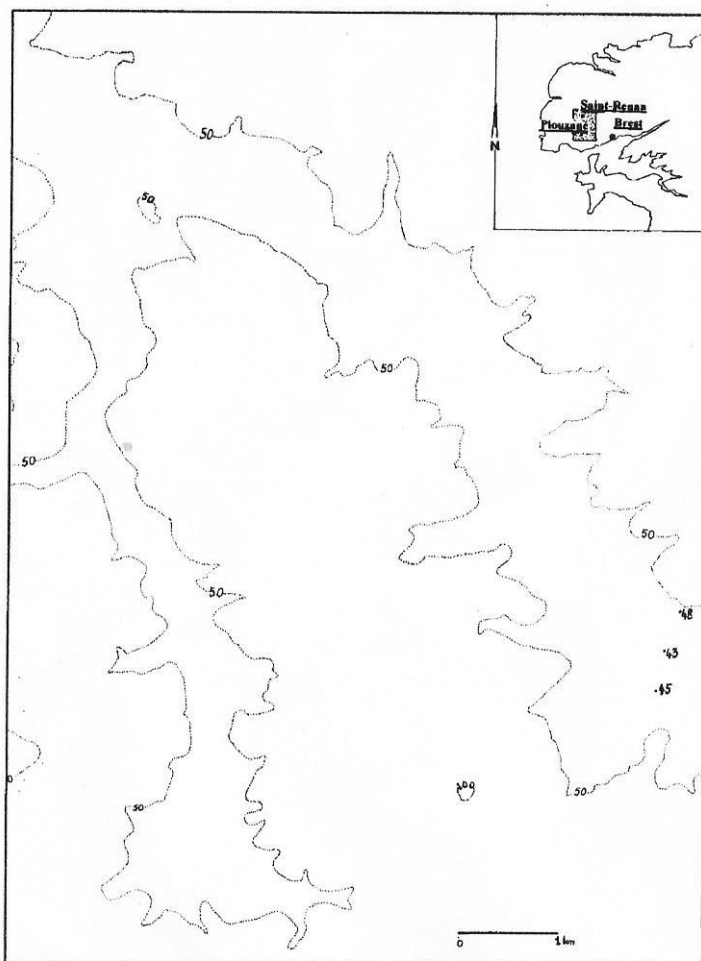


Fig. 1 : La large vallée de l'Aber Ildut et celle, plus étroite, de son affluent « la rivière de Plouzané ». Plus que les ruisseaux et rivières dont le cours a été passablement modifié par l'homme, j'ai fait figurer sur cette carte les courbes de niveau des 50 et 100 mètres qui donnent une idée de l'emprise de ces deux vallées dans le plateau du Léon. Les points cotés 45, 43 et 48 positionnent le « seuil de Castel-an-Daol ».

Un tel aspect 'sauvage', sans rapport cependant avec la réalité géographique russe, a pu justifier la création d'un toponyme original qui est dû pense-t-on, à des chasseurs habitués de ces lieux. Cette désignation a depuis trouvé de l'écho dans l'imaginaire des périurbains récemment installés sur le pourtour de cette cuvette, à Saint-Renan, à Plouzané et à Guilers. Ainsi, à ne considérer que la création puis le succès d'une telle appellation, à forte charge évocatrice, on peut concevoir la fascination exercée par ces lieux sur les populations environnantes.

C'est pourtant un milieu difficile d'accès qui exige de l'homme un contrôle permanent, notamment de l'élément liquide contraignant dans cette zone : ce contrôle doit être évidemment technique, mais aussi, et parfois à défaut, symbolique. Au fil du temps, l'un et l'autre ont été exercés, conjointement ou alternativement, selon les moyens matériels et mentaux que chaque époque considérée met à la disposition des membres de la société.

L'eau du marécage : les parts respectives du réel et de l'imaginaire

L'origine de la vallée

Les géographes² nous apprennent que c'est un puissant fleuve qui a creusé, il y a quelques 35 millions d'années, cette profonde dépression : il s'agissait en quelque sorte de l' 'ancêtre' de l'Aulne et de l'Elorn, lesquelles ont été par la suite « capturées » et détournées de leur cours initial par une rivière remontant, par érosion régressive, l'actuel goulet de Brest. Il s'est produit le même phénomène pour le cours supérieur de l'Aber Ildut qui, venant initialement de Guipavas, a alors changé de direction pour emprunter l'estuaire actuel de la Penfeld. La large et profonde dépression qui nous retient ici est donc une « vallée morte ». Les points cotés 45, 43, 48 sur la carte jointe donnent la ligne de partage des eaux entre l'Aber Ildut et la Penfeld : c'est, selon les géographes, le « seuil de Castel-an-Daol ». Par la suite, au cours des temps géologiques, à la fin du Tertiaire et au Quaternaire, lors de transgressions marines, la mer a plusieurs fois envahi cette vallée.

L'eau partout présente

La « Petite-Russie » est d'abord caractérisée par l'omniprésence de l'eau. Ce sont déjà ces brouillards qui tardent à se dissiper les matins d'automne : les hommes de lettres ne manquent pas d'y être sensibles car ils en parlent avec force lyrisme lorsqu'il leur prend de décrire ces paysages³ ; évidemment, les habitants les perçoivent aussi qui qualifient par exemple la hauteur de Coscastel en Plouzané de « Petit-Nice », parce qu'on peut la voir, expliquent-ils, depuis longtemps inondée de soleil alors que la vallée en contrebas est toujours sous la brume.

Les sources y sont innombrables...

Les ruisseaux aussi. Dans une délibération du Conseil municipal de Plouzané en date de juillet 1846, ils sont désignés par le nom du village ou plus généralement du lieu de leur origine : « *Dour L'Hospitalou* », « *DourPrat-Pezel* », ou encore du village qu'ils baignent : le « Pont-Corf »⁴. Pour les géographes et les cartographes d'aujourd'hui, ce sont là les ruisseaux qui forment l'Aber Ildut. Pour les Plouzanéens, pour ceux de 1846 comme pour les anciens à l'heure actuelle, ce n'est pas le cas : l'Aber Ildut, le seul, le vrai, est le ruisseau que les spécialistes appellent quant à eux « rivière de Plouzané »...

Les sols spongieux de la « Petite-Russie » cachent aussi des pièges redoutables : les *poullou-dour*, 'trous d'eau' et plus encore les *troullou-kirin* qui sont décrits comme des trous de boue sans fond, sortes d'équivalents marécageux des sables mouvants du bord de mer. Inévitable mais dérisoire étalon de référence, le bâton le plus long qu'on y enfonce peut, dit-on, disparaître sans qu'il soit possible d'en atteindre le fond et il est toujours quelqu'un pour rappeler que des animaux égarés ont ainsi été engloutis à jamais⁵.

Sans aller jusqu'à envisager une telle éventualité, il reste que l'enlèvement des véhicules est toujours possible : au temps des charrettes à roues ferrées, il valait mieux ne pas se hasarder à les

conduire, au moment de la fenaison, dans certains secteurs de prairie particulièrement humides, mais faire preuve de sagesse en rapprochant le foin à l'aide de civières. On rappelle encore à ce propos les difficultés rencontrées à la fin de l'été 1944 par les chars américains lancés à l'assaut de la première ligne de défense allemande de Brest, judicieusement établie par l'occupant le long de la route empruntant le « seuil de Castel-an-Daol ». Aujourd'hui ce sont les tracteurs qui risquent ce type de mésaventure, de « rester dans le *lagen* », quand ce ne sont pas les voitures des promeneurs imprudents trop engagés sur les chemins menant vers ces terrains.

Et même autrefois : la mer !

Il faut dire aussi que l'on n'a pas attendu les démonstrations des scientifiques auxquelles il a été fait mention précédemment pour imaginer, sur la base de témoignages prétendument laissés par l'homme, que la mer a un jour envahi cette vallée : ainsi les chemins qui s'y engagent, tous orientés sensiblement de la même façon, c'est-à-dire ouest-est, mais sans prolongement sur l'autre versant, m'ont été expliqués comme étant des voies d'accès possible à des lieux d'embarquement maritime ; de la même manière, les cavités que l'on peut observer sur les rochers de Chaneu, en aval de Saint-Renan, ont pu être interprétées comme des récipients aménagés par l'homme pour obtenir du sel, preuve de « la présence de la mer à cet endroit au V^e siècle »⁶.

Un milieu fascinant

C'est donc un milieu qui sollicite l'imaginaire, qui fascine, mais c'est en même temps un milieu qui inquiète. La nature s'y manifeste dans toute sa force : par les végétaux que l'on y trouve, le saule par exemple, dont on assure qu'il suffit d'en planter une branche dans un sol humide, sans même se soucier du sens qu'on lui donne, pour la voir de toute façon bourgeonner et croître... Par les animaux aussi, ceux que l'on classe parmi les plus sauvages, le loup par exemple dont le souvenir de la présence en ces lieux est gardé par les microtoponymes tels que « *Prat ar Bleis* » et « *Parc ar Bleis* » dans le voisinage de Coadénez, parcelles respectivement numérotées F 151 et F 162 sur le cadastre de 1840 à Plouzané⁷. Aujourd'hui il est fait état de chevreuils, animaux farouches s'il en est, dont la présence a été constatée dans le secteur.

La force de la nature dans le « Petite-Russie », c'est aussi la mort qu'elle peut occasionner, la mort par noyade dans les *poullou-dour* ou par engloutissement dans les *toullou-Kirin*. Il est vrai que dans cette zone 'sauvage', le passage dans l'au-delà est toujours de l'ordre du possible. Ceci peut, bien sûr, se produire physiquement car il arrive que l'on s'y perde, comme il y a peu mais heureusement sans conséquence, pour l'un de mes informateurs, pourtant habitué des lieux et obligé cependant, à un moment donné, de revenir sur ses pas pour retrouver le sens de l'orientation...⁸. Mais cela peut se produire aussi symboliquement puisque cet espace apparaît comme situé aux marges du monde humain et donc, où, sans être mort, on côtoie le monde des morts. Comme illustration d'une telle représentation, on peut faire remarquer comment, à Saint-Renan, le lieu-dit « *Toul an Avan* », le « trou de la rivière » en 1544⁹, est devenu celui de *Toulanaon*, le « trou des trépassés ». Une représentation du même ordre paraît opérer quand on considère le crédit accordé aux propos prétendant que longtemps après les terribles combats de septembre 1944 dans le secteur de Kériel en Plouzané, au cœur même de la dépression, une persistante odeur de cadavres en putréfaction a plané sur toute la zone...

Le contrôle technique de la nature

Le franchissement du marécage

Pour tenter de contrôler un marécage comme celui-ci, il faut d'abord pouvoir y pénétrer, et à l'occasion, le traverser. A cet effet, des passages existent dont on sait qu'ils sont pratiqués depuis longtemps (fig. 2) : ainsi, à Pontavenec, « *Pont Haveneuc* » au XVI^e siècle, à l'endroit où la voie romaine que l'on appelle la « *transléonarde* » devait déjà franchir l'Aber Ildut ; également à Saint-Renan, où il fait état en 1544¹⁰, d'un « *Pont Hamon* », sans doute celui qui donna son nom au village, puis au quartier actuel du Bout-du-Pont, sur la rive droite de la rivière, face à la ville ; il s'agit vraisemblablement de la « *chaussée* » de l'étang que le même document signale comme étant « de Saint-Renan ». C'est un barrage réalisé sur le cours d'eau pour constituer une réserve, tout en permettant le passage d'une rive à l'autre. En se développant, la ville a bien entendu multiplié les modalités de franchissement de l'Aber Ildut dans son périmètre immédiat, depuis les ponts du chemin de fer inauguré en 1893 jusqu'au pont routier permettant l'accès au quartier périurbain du Vizac, sans oublier les multiples passerelles des sentiers aménagés pour la promenade...

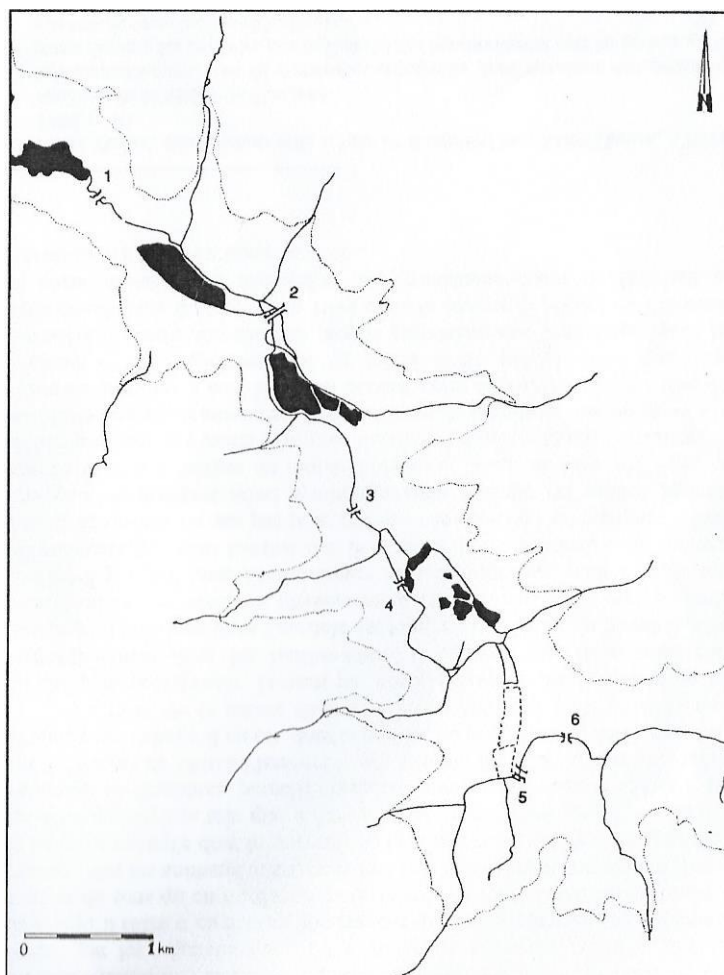


Fig. 2 : Le cours de l'Aber Ildut d'après la carte IGN au 1/25000 de 1993.

1. le « *Pont Hamon* » de 1544,
2. le « *Pont Haveneuc* » (Pontavenec),
3. Pont-Corff,
4. pont de Bodonnou,
5. « *Le Pont Blanc* »,
6. le franchissement de la tranchée de Castel-an-Daol.

Une « chaussée » existe aussi à Pont-Corff où passait également une voie romaine, et encore à Coadénez en Plouzané, là où était, encore après-guerre, le moulin du même nom. Près de la chapelle de Bodonnou, un pont dont on sait qu'il était emprunté au moins depuis le XVI^e siècle pour accéder à l'édifice en venant de Guilers, a disparu, il y a peu, dans le chantier d'extraction de sable ouvert à cet endroit. Au bas de Kersquivit en Plouzané, il a également existé un passage, suffisamment important pour être expressément nommé « Le Pont Blanc », sur le plan dressé vers les années 1770 par les ingénieurs géographes du roi ¹¹, et pour apparaître vers la même époque sur la carte de Cassini. Enfin, en amont de la rivière, quand celle-ci est réduite à un mince filet d'eau, il a pu exister des aménagements plus sommaires, permettant tout juste le passage de piétons, et encore, pendant la belle saison seulement... La route, également ancienne quant à sa direction générale, qui emprunte le seuil de Castel-an-Daol ne franchissait pas initialement de cours d'eau, par définition, puisqu'il s'agit là d'une ligne de partage des eaux. Ce sont les travaux entrepris dans ce secteur qui, en détournant quelques ruisseaux de leur cours initial, ont rendu nécessaire l'installation d'un tel équipement.

Le contrôle de l'eau

Effectivement, il y a eu et il y a toujours des interventions multiples sur l'élément liquide, pour tenter d'en discipliner le cours naturel. Ainsi qu'il a été dit, des « chaussées » ont été établies en travers de la rivière pour constituer des réserves d'eau. Des réalisations de cette nature sont repérables dès la fin du Moyen Age, comme dans cette « pescherie de l'escluze du bout de la chaussée devers l'église Saint-Jacques » à Saint-Renan en 1544. Les témoignages plus récents, archivistiques et oraux, signalent que de telles installations ont permis d'obtenir des retenues d'eau nécessaires au fonctionnement des moulins installés dans la vallée, comme à Coadénez.

Par ailleurs, l'eau est souvent canalisée dès sa source pour irriguer efficacement les prairies ou tout simplement pour éviter qu'elle ne stagne. Par endroits, elle a aussi été partiellement détournée de son lit initial, au moyen de biefs, pour être menée vers les roues des moulins, à Pontavenec par exemple. D'importants travaux de canalisation ont enfin été entrepris pour conduire les eaux du cours supérieur de l'Aber Ildut vers les forges de La Villeneuve : c'est ainsi que s'est produite une nouvelle « capture » de la rivière, cette fois-ci due à l'homme, et que le seuil de Castel-an-Daol est aujourd'hui artificiellement franchi par un ruisseau qui coule en fait dans une tranchée¹².

Les différents étangs que localement on qualifie de « lacs » et qui s'échelonnent tout au long de la vallée, en amont et en aval de Saint-Renan, sont dus au remplissage des excavations produites par les activités extractives entreprises sur le cours de l'Aber-Ildut à partir de la fin des années 1950.

Dans la partie supérieure de la rivière, là où le chantier n'est pas encore parvenu puisqu'il en remonte progressivement le cours, ce sont par contre des travaux de drainage qui ont été entrepris ces dernières années, pour rendre les terres agricoles exploitables. Quantité de sources ont ainsi été captées même si, paraît-il, « il en reste encore », prêtes à sourdre en temps de pluie ! L'eau récupérée de la sorte est conduite vers des rigoles artificielles, au tracé géométrique, d'où elle ne s'évacue que très lentement, en attendant, selon les agriculteurs du coin, d'en déborder pour noyer les terrains environnants, les rendant alors momentanément inaccessibles aux engins agricoles.

L'exploitation directe du milieu

Sans doute a-t-il toujours existé une exploitation directe de ce milieu, en quelque sorte 'prédatrice' : c'est en effet un terrain de prédilection pour les chasseurs auxquels, faut-il le rappeler, est unanimement accordée la paternité du toponyme de « Petite-Russie ».

De ce marais étaient aussi extraits nombre de produits 'naturels' utiles au bon déroulement de l'activité agricole traditionnelle. D'ailleurs, quelques « grosses fermes », même relativement éloignées des lieux, tenaient à y posséder au moins une parcelle pour pouvoir répondre à quelques besoins particuliers : par exemple en feuilles de lâche (*hesk*), pour servir comme matériaux de couverture pour les bâtiments, ou encore en bois de bouleau (*bezo*), pour fabriquer les balais utilisés au temps de la moisson lors des opérations de premier vannage sur les aires à battre. La « Petite-Russie » produisait aussi de la tourbe (*taouarc'h*) employée pour alimenter le feu allumé à la forge lors des opérations de cerclage des roues à rais ; certains riverains, paraît-il, pouvaient en vendre aussi de telles quantités aux boulangers de la ville de Brest voisine, que le profit qu'ils en tiraient leur permettait de payer à lui seul leur fermage...

De tout temps il a dû exister des activités extractives dans cette zone. On en a retiré par exemple de la terre glaise (*pri-prad*) pour confectionner les voûtes des fours dans les fermes, mais c'est avec ce siècle que de telles activités ont pris une ampleur considérable : d'abord par l'exploitation du sable de mine, dans des carrières aménagées sur les versants de la dépression et surtout, depuis les années 1950, par celle de l'étain contenu dans les alluvions de la vallée. Il semble d'ailleurs que l'exploitation de ce minerai alluvionnaire ait été effective dès l'Antiquité¹³. Reprise à grande échelle à partir de 1957, la nouvelle phase d'extraction a très considérablement transformé le site aux abords de Saint-Renan. A l'exploitation de l'étain a succédé celle du sable qui se poursuit encore aujourd'hui et qui remonte progressivement la vallée : le chantier se situe actuellement au niveau de Bodonnou, mais des terrains ont d'ores et déjà été acquis en vue de son extension, vers l'amont.

La mise en exploitation agricole du milieu

Les modalités de l'exploitation agricole de ce secteur montrent des caractères originaux qui le distinguent par certains aspects des terroirs voisins. On y trouve par exemple des microtoponymes évocateurs tels *Ar Vrañsik* que l'on peut, je pense, traduire par « La Franchise » et qui renvoie à une lointaine époque où une partie, vraisemblablement importante de ces terres étaient vaines et vagues. Ainsi le rentier de 1544 auquel il a été fait allusion plus haut signale que la « montaigne et frost de *Castelan Tol* qui contient environ cinquante-huit journaux de terre, (...) terre stérylle (et) inutile, (...) située entre les fins et extremitez des paroesses de Guillier et Ploesanne, (...) sert et peult servir au pasturaige soullement ». Sans doute doit-elle alors présenter l'allure de ces quelques autres « montaignes »¹⁴ voisines appartenant au seigneur de Kéroual en Guilers, lequel, nous rapporte le même document, « avoit leissé lesdictes terres descloses pour la nourriture et pasturaige de ses hommes domainiers et subiectz qui sont (et) demourent ès voysinez desdictes (ter)res, et qui labourent ses héritaiges (con)tiguz (et) propingues des(ites) terres ».

La résistance de la nature à l'extension des surfaces agricoles dans ce secteur pourrait expliquer la fréquence des toponymes à caractère forestier qu'on y trouve, notamment à Plouzané où la vallée s'étale davantage qu'à Guilers : ainsi les nombreux noms de village en *koad*, « bois », comme dans Coadénez, Coat-Edern, Coatuélen, Penhoat, mais aussi Halégot, de *haleg* « saule », Ilioc, de *illi* « sorbier »¹⁵, Penavern de *gwern*, « aulnes », Kersquivit de *skao*, « sureau »¹⁶, sans oublier Ar C'heun, de *geun* « marais »¹⁷. Cette force de la nature permet aussi d'envisager, pour ce secteur, une mise en

exploitation agricole plus tardive, que pourrait révéler l'existence de deux villages dénommés Kernévez, dont l'un est justement distingué dans l'usage courant par la mention *ar Vrañsik*. A cet égard, il se pourrait fort bien que les implantations des manoirs, nombreux sur le pourtour de la « Petite-Russie », ait eu à jouer un rôle significatif dans la mise en valeur de ces terres, sur la fin du Moyen Age, ainsi Coadénez. De fait, le plan cadastral (fig 3) de 1840 montre, autour de l'imposante construction que les spécialistes datent de la fin du XIV^e siècle ou du début du XV^e¹⁸, une organisation particulière du parcellaire qui pourrait garder le souvenir d'une sorte de réalisation 'planifiée', tant y est remarquable l'usage inhabituel de la rectilinéarité pour matérialiser les limites, que ce soit ces longs talus droits concernant plusieurs parcelles contiguës ou ce large chemin qui s'enfonce en ligne directe dans le marécage, jusqu'au moulin.



Fig. 3 : Le parcellaire autour du manoir de Coadénez, d'après le cadastre de 1840.

En partie « baillées à féage » a XVI^e siècle¹⁹ et sans doute « afféagées » pour le reste au XVIII^e²⁰, les dernières « montaignes et terres frostes » ont été progressivement encloses pour constituer un parcellaire dont le maillage apparaît sensiblement plus lâche que dans le reste du pays.

En fait, au gré des velléités manifestées par les agriculteurs du coin, l'exploitation agricole de ces terres paraît avoir connu certains flux et reflux que révèlent, par exemple, les traces qu'on peut encore y observer, sous la végétation actuelle, d'anciennes techniques de labourage. Il s'agit de ces successions de « sillons », disposés les uns à la suite des autres et obtenus par le regroupement de quatre ou six passages successifs de charrue, selon un procédé qui permet de multiplier les dérayures propices à un écoulement optimal des eaux de ruissellement. Les informateurs se disent surpris par l'existence de telles traces qui témoignent que d'autres, avant eux, se sont attaqués à la 'nature' de la

« Petite-Russie », laquelle finalement n'a fait que regagner un terrain momentanément perdu... Semblable mésaventure pourrait fort bien arriver, estime-t-on, à ceux qui entreprennent, aujourd'hui, avec des moyens techniques et financiers pourtant décuplés, de mettre en culture réglée des terrains jusqu'alors considérés comme proprement improductifs ou, en tout cas, tellement humides qu'on ne pouvait qu'envisager d'en faire des prairies naturelles. Il est vrai, est-il ajouté, qu'à l'heure actuelle, en cas de problème, d'inondation des terres semées en maïs par exemple, il leur sera toujours possible de se faire reconnaître comme sinistrés... C'est dire le crédit limité que l'on accorde à des entreprises de ce type, considérées en quelque sorte comme étant celles d'une cause perdue d'avance, tant est admis que, dans la « Petite-Russie », la nature en général et l'eau en particulier reprennent toujours leurs droits.

Dans sa tentative de maîtriser techniquement cet espace, l'homme rencontre donc finalement ses limites : il ne saurait pourtant le laisser lui échapper, même partiellement... Il a alors recours à son propre système de représentation du monde et, en l'exerçant sur ce milieu particulier, il se donne aussi les moyens de le contrôler, mais cette fois symboliquement.

Le contrôle symbolique de la nature

Un peuplement imaginaire

Lors de son voyage dans le Finistère en 1829, J.-F. Brousmiche décrit le voisinage du moulin de Coadénez que nous avons déjà rencontré, comme « un lieu désert que la crédulité populaire peuple d'habitants des séjours infernaux. C'est une grand preuve de fermeté d'âme, de courage, poursuit-il, que d'oser passer, à nuit closes, près de ce moulin. Lucifer, Asmodée, les farfadets, les lutins s'y donnent rendez-vous »²¹. J.-F. Brousmiche n'a vraisemblablement jamais entendu de la bouche des riverains, les mots qu'il emploie. Par contre, peut-être lui a-t-on parlé de *viltañsou* ? C'est en tout cas le terme qu'il aurait entendu aujourd'hui, à cette nuance près, qu'on lui aurait immédiatement précisé qu'il s'agit là d'une croyance ancienne à laquelle personne ne porte plus foi à l'heure actuelle.

Le monde des *viltañsou*

Pourtant les *viltañsou* sont encore présents dans bien des mentalités, même si l'on se fait une idée imprécise de ce qui se cache derrière le mot... Il n'empêche que nombreux sont ceux qui, une fois dissipée leur réserve première devant un questionnement de ce type, sont en mesure de raconter une histoire de *viltañsou* ...

Des propos des uns et des autres, il ressort que ces *viltañsou* sont de bien étranges créatures dont les curieuses compétences justifient en effet qu'il soit difficile de les définir avec précision. Ils sont d'abord polymorphes, c'est-à-dire qu'ils peuvent se présenter sous des aspects différents, prenant principalement l'allure d'animaux, et du lièvre en particulier ; ils peuvent se manifester simplement par des bruits, des cris, des grognements ou encore par le raclement d'un bâton que l'on frotte contre un mur, tout autour de la maison. Les *viltañsou* sont aussi protéiformes, c'est-à-dire qu'ils peuvent changer de taille et devenir par exemple si petits, qu'il leur est possible de se glisser à l'intérieur d'un bâtiment en passant sous la porte fermée.

Selon un de mes informateurs plouzanéens, les créatures ainsi désignées seraient les âmes de petits enfants qui seraient morts sans avoir reçu le baptême et qui se trouveraient en conséquence écartés du paradis...

Les *viltañsou* agissent la nuit principalement, et surtout les nuits de pleine lune : *al loar gann a plij d'ar viltañsou*, dit-on. Ils sont capables de mettre en mouvement des objets inanimés, une baratte par exemple, m'a-t-il été expliqué, alors que nul n'est en mesure de percevoir leur présence au moment où l'évènement se produit. Il est aussi arrivé qu'ils changent de sens à un bébé dans son berceau...

Ils peuvent s'en prendre aux animaux, surtout aux chevaux ou plus exactement aux juments : leur brouiller les crinières, les attacher par la queue et, beaucoup plus fâcheux, leur donner des débris de vaisselle à manger, ce qui a pour effet irrémédiable de les tuer. A noter cependant qu'on pense qu'ils n'agissent pas de cette dernière manière avec les poulains. Ils peuvent encore faire sortir les juments de leur crèche car ils ont la capacité de prolonger aux animaux, par une sorte de phénomène de contagion, leur caractère protéiforme et donc de les faire s'échapper en les faisant passer sous la porte de l'écurie que l'on a pourtant pris soin de fermer consciencieusement le soir avant d'aller se coucher : ils font alors galoper les bêtes toute la nuit pour les ramener en nage au petit matin ou pire, ils les conduisent vers les marécages où elles ne manquent pas de s'enliser...

Il leur arrive enfin de s'en prendre aux hommes, de leur faire perdre la notion de l'espace et du temps : on dit alors des personnes qui vivent pareille mésaventure, quelles ont été « perdues par les *viltañsou* », *kollet gant ar viltañsou* ! On rappelle par exemple comment tel ou tel rentrant chez lui à la nuit tombée par un chemin de traverse, est longtemps resté tourner autour d'un champ, avant de trouver le moyen d'en sortir... Plus grave cependant est d'être entraîné par eux, *mond gant ar viltañsou*, car c'est vers l'eau qu'ils conduisent l'infortuné à qui cela arrive : vers la mer, vers la rivière ou encore vers le marécage, avec le risque gravissime de périr noyé !

Viltañsou, paotred ar zabat et lutined

Ces agissements des *viltañsou* sont ceux que l'on attribue en d'autres lieux aux *paotred ar zabat* ou aux *lutined*. Il semble en effet que le mot *viltañsou* ne soit uniquement connu, ou en tout cas employé dans ce sens, que dans l'extrême Bas-Léon : ainsi, sans avoir cherché à en faire le relevé systématique, ne l'ai-je entendu qu'à Ouessant, au Conquet, à Plouzané et à Locmaria-Plouzané. En effet, dès que l'on sort de ce périmètre limité, c'est aux *paotred ar zabat* que l'on attribue les méfaits énumérés plus haut : il en est ainsi, d'après des sources littéraires, à Milizac²², à Ploudalmézeau²³, à Plouguerneau²⁴, à Ploudaniel²⁵, à Saint Méen²⁶, et, d'après des informations orales glanées ici et là, dans les conditions précisées précédemment, à Plabennec, à Plouvien, à Plouédern, à Ploudiry ; à noter qu'il peut être fait état dans le même temps des uns et des autres, comme à Guipavas, où ce sont bien les *paotred ar zabat* qui font les gens se perdre, mais où le mot *viltañsou* est également utilisé et sert à désigner les petits malheurs qui peuvent frapper l'exploitation : *viltañsou 'z-eus war ar c'hezeg, war ar zaout* !

En Cornouaille, il est question, dans des circonstances analogues, de *lutined* : témoins ceux que mentionne L. Ogès²⁷ et qui sont considérés « comme des êtres dangereux ». On ne les voyait jamais groupés, chacun avait sa demeure particulière. C'étaient les âmes des suicidés et de ceux qui étaient morts sans avoir reçu l'absolution²⁸. On leur donnait le nom du lieu où ils se trouvaient ; on disait : *lutin ar vezen gleuz, lutin poul ar c'hemener, lutin Kerleur, etc., etc.* » Entre autres mauvaises actions, les *lutined* de Scaër faisaient que « les passants perdaient leur chemin et marchaient toute la nuit pour se retrouver le matin au même point ».

Lutined, paotred ar zabat, viltañsou et nains

Lutined, paotred ar zabat et *viltañsou* sont des êtres d'une même essence : ils sont, pour reprendre les termes de ceux qui ont abordé le propos, des « esprits follets »²⁹ des « esprits malins »³⁰, des « esprits méchants »³¹, qu'il faut donc bien distinguer des nains ou *korrighed* ou encore *korrigans*. Ceux-ci sont décrits comme des créatures ayant l'apparence de l'homme, tout en n'étant cependant que la caricature : « En effet, sur un corps noir, très-petit et mal fait, ils portent une tête énorme et hideuse »³². Leur principale activité, en tout cas celle qui est la plus souvent citée, est la danse qu'ils mènent en des lieux déserts : la lande est le plus souvent mentionnée mais il m'a été dit que ce peut être aussi dans une carrière abandonnée.

Des créatures différentes et pourtant confondues

Les « lutins » et les « nains » seraient donc des créatures bien distinctes et pourtant ils sont souvent confondus, et cela ne date pas d'aujourd'hui : déjà dans les années 1870, R.F. Le Men croit-il bon de devoir préciser que « dans le Léon et le pays de Tréguier, les traditions relatives aux Nains ont disparu ou sont très-altérées. On les confond souvent avec les *Viltañsed* (sic) et avec d'autres esprits »³³.

On retrouve évidemment l'expression d'une semblable confusion aujourd'hui, à Ouessant par exemple, ou les *viltañsou* m'ont été décrits comme pratiquant l'activité essentielle des « nains », c'est-à-dire dansant, criant et chantant sur les paluds, même si l'on ne comprend pas ce qu'ils disent et s'ils s'évanouissent dès qu'on les quitte du regard... Là où ils ont dansé, il pousse, m'a-t-on par ailleurs expliqué, des champignons ou alors l'herbe est jaunie, mais toujours selon la forme d'un cercle inachevé. C'est bien là l'occupation favorite des *korrighed* et c'est peut-être la raison pour laquelle on les appelle aussi sur l'île, *an togou du*, « les chapeaux noirs » ; une telle appellation a l'avantage de mettre l'accent sur l'un des principaux signes identitaires des « nains », à savoir la dominante noire de leur aspect physique³⁴, même si ceci ne s'applique en l'occurrence qu'à un détail de leur tenue vestimentaire. D'autres exemples de cette confusion peuvent être donnés : ainsi, à Plouguerneau, selon un témoignage recueilli par F. Elégoet, ce sont les *paotred ar zabat* qui font les gens se perdre mais qui font aussi danser les deux bossus dans les conditions fameuses que chacun connaît³⁵.

Pourquoi cette confusion ?

En Léon, *paotred ar zabat*, « les gars du sabbat » et *viltañsou* bénéficient donc en quelque sorte du 'statut', d'une part des *lutined*, « lutins » dont on ne parle pas ou plus, et d'autre part des *korrighed*, « nains », dont ils assurent désormais bien souvent les actions, en tout cas les plus dangereuses pour l'homme. Une explication en peut-être recherchée, du moins pour partie, dans l'importance que pourrait avoir progressivement pris le mot *viltañsou* dans la mentalité populaire. Dans son dictionnaire, en 1850, Le Gonidec donne pour *viltañs* la traduction suivante : « Vilénie. Saleté. Malhonnêteté. Il se dit plus particulièrement du pus et autres saletés qui sortent des plaies. *Viltañs* s'emploie encore pour désigner, en général, les esprits malins, les lutins, etc. Pl. *viltañsou* » R.F. Le Men³⁶ conforte une telle association d'idées lorsqu'il fait des « *viltansed* (êtres immondes) », « des lutins qui se plaisent dans la fange ». Yves Le Gallo quant à lui, pense que le mot pourrait trouver, sinon son origine, du moins une nouvelle vigueur dans les prédications menées contre la danse : « lorsqu'ils commentaient leurs peintures allégoriques - les *taolennou* – les missionnaires prêchaient en breton. Mais ils le faisaient dans une langue truffée de mots français, que les auditeurs ne comprenaient pas, comprenaient mal ou détournaient de leur sens. La danse se dit en breton : *dans* ; les danses : *dansou*. Lorsque l'orateur sacré lançait l'anathème contre les 'viles danses', il disait : (*ar*) *vil/dansou*. L'oreille de l'auditeur entendait *viltansou*, que sa cervelle interprétait comme signifiant les lutins nocturnes du mouvement perpétuel »³⁷. Et de là, à faire de la danse -justement ronde- du Léon, l'expression d'un sabbat diabolique, il n'y a, si j'ose dire, qu'un pas à faire...

Etant donné que le mot *viltañsou* paraît associer deux idées, d'une part, celle de fange, tant d'ailleurs d'un point de vue physique que moral, si du moins l'on se réfère aux étymologies proposées

par les différents auteurs précités, et d'autre part, celle d'esprit, qui renvoie du côté du monde de l'au-delà, on peut concevoir que l'on ait fait de la « Petite-Russie » un des terrains de prédilection des êtres ainsi désignés !

Une autre manifestation fantastique : le *goulou-noz*

Les *viltañsou* ne sont pas les seules créatures à hanter les marécages : on peut aussi y voir, dit-on, le *goulou-noz* ou « feu follet » que l'on me décrit, à Plouzané, comme étant une main tenant un cierge allumé, avec cette particularité que la flamme de ce dernier ne vacille pas... Il attire aussi inexorablement les passants vers les trous d'eau ...

La présence diabolique

Dans le pays, l'imposant logis-porche de Coadénez est appelé « maison du diable », *ti an diaoul* et il se raconte à son propos quantité de faits extraordinaires : par exemple, qu'il aurait été bâti en une nuit par une troupe de démons dont un, parce qu'étant boiteux, serait arrivé trop tard pour pouvoir poser sa pierre à l'emplacement prévu à cet effet ; depuis, ce dernier est d'ailleurs resté vide, malgré toutes les tentatives faites pour remettre la pierre en place... On dit aussi qu'il s'y trouverait quelque part dans les murs trois barriques d'or, que parfois, c'est comme si on jouait aux boules sur le toit, etc.³⁸

En fait, c'est toute la « Petite-Russie », autour de Coadénez, qui paraît se trouver sous le contrôle satanique : J.-F. Brousmiche parle du moulin comme étant celui du « diable », mais je n'ai pas trouvé d'autre information à ce sujet. Mieux connue par contre est la « fontaine du diable », feunteun an diaoul, qui n'est pas très éloignée du manoir. Certains faits rapportés à son propos fournissent une autre illustration de la puissance du vrai maître de ces lieux, le démon ! Selon une légende racontée à G. Toscer, « à la fontaine même, par une jeune paysanne de Saint-Pierre-Quibignon », on pouvait y boire naguère avec un gobelet d'argent retenu par une chaînette du même métal. Ces objets, poursuit la légende, attisaient bien des convoitises et de ce fait, disparaissaient souvent... « Mais le vieux Guillou (c'est le nom donné à Satan en Basse-Bretagne) veillait avec jalousie sur son bien et en redevenait maître rapidement. Comment direz-vous ? - C'est simple : en faisant la nuit sa tournée dans les chaumières, il regardait les mains de chacun et reconnaissait le larron dont les doigts, sitôt le larcin commis, prenaient une teinte d'enfer ce que, naturellement, le vieux Guillou était seul capable de reconnaître. Satan rentrait donc bien vite en possession de l'objet volé.

« Un jour, un paysan, plus malin que le Vieux Guillou lui-même usa d'un stratagème. Brisant la chaînette d'un coup de pierre, il passa l'anneau du gobelet d'argent dans une branche d'aubépine blanche et le transporta en sa demeure, ayant bien soin, ensuite, de brûler la branche d'épine. Faute de traces visibles cette fois sur les doigts du voleur, Satan fit de vaines recherches et voilà pourquoi aujourd'hui, à la fontaine du Diable, on est obligé de se servir, pour boire, d'une simple écuelle de bois »³⁹.

D'autres images mentales sans doute moins spectaculaires, mais en fait tout aussi impressionnantes pour ceux à qui elles parlent, ont dû faire que le diable était représenté 'planant' véritablement au-dessus de ces lieux. Selon A. Croix. les XVI^e et XVII^e siècles, ont « une vision profondément manichéenne du monde qui interprète le Bien et le Mal, le danger, en termes de Bon esprit et Mauvais esprit, lisons, en termes plus orthodoxes, Dieu et le diable »⁴⁰. Les contemporains conçoivent, explique-t-il par exemple la foudre, l'orage et le tonnerre comme étant des manifestations du Mal personnifié. De telles conceptions ont perduré aux siècles suivants. Elles peuvent expliquer pourquoi l'ingénieux larron de la légende du gobelet est mis en situation de se servir d'une branche d'aubépine pour subtiliser l'objet de sa convoitise, car cet arbuste, réputé protéger de l'orage, doit pouvoir également le garantir de l'auteur de celui-ci, c'est-à-dire du diable. En 1835, A. Bouët rapporte aussi la croyance, d'après lui répandue, selon laquelle les fondrières dans le « perfide marécage » -

c'est lui qui le dit - ont été creusées par le tonnerre : chacun de ces trous, précise-t-il est appelé « *toul ar gurun* ». Il ajoute : « Lorsque gronde un orage, c'est, croient les paysans, parce que l'âme d'un méchant, échappée de la fondrière, parcourt les airs sur les vents déchaînés. Ils ne manquent pas alors de dire, effrayés par ce sinistre présage : *e ma guillou och ober he dro, neventi a vo !* Voilà le diable qui fait sa tournée, il y aura du nouveau »⁴¹

Ainsi, les *toullou-kirin* de la « Petite-Russie » sont-ils plus exactement des *toullou-kurun*, ou du moins ont-ils pu, naguère, avoir été pensés de la sorte. Même s'ils ne sont plus compris comme tels aujourd'hui, ils restent en quelque sorte un témoignage de la manière dont on pouvait concevoir que se manifestait aussi, dans la « Petite-Russie », la présence diabolique. Il en va peut-être pareillement d'un détail qui m'a été donné oralement et qui, à première vue, peut paraître insignifiant, et pourtant... Quand on s'efforçait de maintenir la pierre manquante pour la raison que l'on sait dans la maçonnerie de *ti an diaoul*, on prenait soin, m'a-t-il été précisé, de la coincer avec de la paille de blé noir. Or, explique le P. Verjus en 1666, les Bas-Bretons « croyoient que comme Dieu avoit fait le froment et le seigle, le diable avoit produit le bled noir ou sarrazin : de manière qu'après avoir fait la récolte de cette dernière sorte de grains, (...) ils en jettoient plusieurs poignées dans les fossez, qui bernoient les champs, d'où ils les avoient recüeillis, pour en faire présent à celui à qui ils s'imaginoient en avoir l'obligation »⁴². Ceci pourrait peut-être expliquer cela, et on peut penser que le choix d'utiliser de la paille de blé noir pour maintenir une pierre apportée par un démon, dans une construction élevée par des démons, n'est sans doute pas le seul fait du hasard...

Pour en terminer avec la présence diabolique, on peut ajouter qu'elle se manifeste en fait d'une manière forte dans toute la vallée : ainsi au manoir du Curru, en Milizac, qui est encore appelé, d'une manière énigmatique, « château du roi Pharamus », et où une des fenêtres du rez-de-chaussée était défendue par une « grille du diable »⁴³. Dans la vallée du principal affluent de l'Aber Ildut est un autre site où le diable est aussi présent : à Pont-du-Château en Saint-Renan, mais cette fois sous la forme d'« un énorme serpent », gardien d'un trésor au milieu des ruines du château ...⁴⁴

Les marques de la christianisation

Une présence aussi pressante et aussi redoutable peut expliquer que l'on ait multiplié dans cette zone les signes de la christianisation. Et d'abord, en rappelant comment la volonté des saints peut s'imposer à la nature. C'est le cas à Bodonnou, où la Vierge passe pour avoir dompté les éléments naturels les plus incontrôlables de ce milieu, c'est-à-dire l'eau et la boue... En faisant fi de cette dernière et en obtenant miraculeusement une source⁴⁵, elle a donné aux humains le moyen de maîtriser l'eau en la canalisant dans une fontaine. Plus en aval dans la vallée, à Chaneu en Plouarzel, c'est saint Ronan qui a contraint le rocher à épouser la forme de son corps : on peut toujours y voir la trace qu'il y a laissée, après s'y être seulement allongé, dit-on, pour prendre du repos... N'est-ce pas finalement la même démonstration que l'on entend poursuivre lorsque l'on prête au même saint Ronan la volonté de s'installer en des lieux si inhospitaliers : « Ayant trouvé, prétendent les hagiographes, un lieu désert & inhabité (à Toulanaon, dit la tradition), il s'y arresta, y bastit un petit Hermitage & résolut d'y passer ses jours en Pénitence, Jeunes & Oraisons. Il pensoit estre en ce lieu si bien caché que personne ne le connoistroit que Dieu, seul témoin de sa Sainteté »⁴⁶

Le marquage religieux de l'espace est surtout obtenu par l'édification de monuments. J'ai donc entrepris un recensement aussi exhaustif que possible de ces derniers, dans le cadre imposé par la carte, m'attachant à signaler également les constructions les plus modestes et, à l'occasion, celles aujourd'hui disparues dont on ne connaît l'existence passée que par les archives. Le résultat obtenu permet de tirer quelques conclusions quant à leur densité d'une part et quant à leur localisation d'autre part (fig. 4).

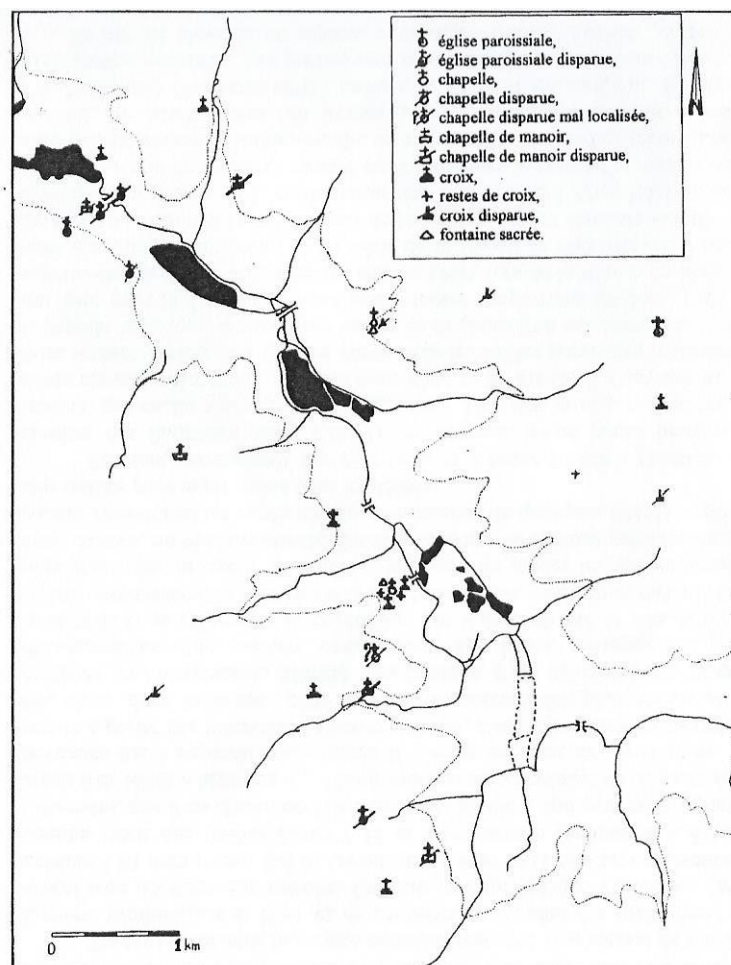


Fig. 4 : Localisation des monuments religieux aux abords de la « Petite-Russie ».

Il apparaît en effet que les signes du sacré sont inégalement répartis sur le secteur considéré et qu'ils montrent une plus forte densité sur la rive gauche de l'Aber Ildut, là surtout où le marécage est le plus étendu. Il y a des concentrations, à Bodonnou par exemple, qui sont le résultat d'une longue histoire et qui s'expliquent par l'existence d'un lieu de culte attractif que l'on n'a eu de cesse de valoriser... On notera cependant que des croix ont été dressées, dans les années 1930 encore, un peu comme si on avait voulu à cette époque persister à maintenir un écran protecteur en avant de cette zone redoutable qu'est la « Petite-Russie » : ainsi, la croix de Kerandantec, dite *kroaz ar Gac*, que l'on est allé chercher du côté de Langongar, un village situé à quelques centaines de mètres de là⁴⁷, et celle de Coadénez qui vient quant à elle de plus loin, de Lamber, du moins en est-il ainsi de la stèle utilisée comme fût⁴⁸.

Concernant les édifices religieux, existants ou disparus, il est remarquable de constater que le patronage le plus fréquemment invoqué est celui de la Vierge : Notre-Dame de Bodonnou, N.-D de Liesse, N.-D de Mézarès, N.-D du Rosaire. S'agissait-il simplement de se mettre sous la protection de celle dont on sait qu'elle a foulé aux pieds le démon, tellement présent dans ces marécages ? Ou bien cette invocation répétée cache-t-elle une intention plus profonde ? Dans leur *Dictionnaire des symboles*, J. Chevalier et A. Gheerbrant suggèrent en effet que dans le monde celtique, les marais ont pu constituer, comme en Chine, « des centres spirituels » où « la puissance du Ciel se manifeste »⁴⁹. Il est vrai que de 'saints' anachorètes celtes paraissent avoir trouvé, au voisinage de ce marais, le lieu idéal pour leur méditation : tel pourrait être le cas de Ronan qui a été évoqué précédemment et auquel on doit tout de même le toponyme de *Lokourman-ar-Fank* ; tel fut peut-être aussi le cas de celui qui

installa son ermitage à Laninguer en Brest-Saint-Pierre, où B. Tanguy reconnaît le vieux-breton *lann*, « ermitage, monastère » et l'éponyme *Hinguer ou Ingar*, attesté comme nom de saint⁵⁰. Enfin, derrière tout ceci, faut-il peut-être percevoir la préoccupation d'une christianisation en profondeur d'un espace vénéré plus que redouté dans la pensée celtique : c'est ce que pourraient suggérer cette référence insistante à Satan à propos de tels lieux, comme cette malédiction jetée sur une modeste fontaine, devenue celle du diable ! Ce sont là sans aucun doute des pistes qui mériteraient d'être mieux explorées...⁵¹

La protection de la nature

Toutes les sociétés humaines entretiennent avec leur espace de vie des rapports symboliques et il en va de ces derniers comme des premières : ils vivent tous les deux une histoire. Qui sait aujourd'hui que les *toullou-kirin* existent ? Et parmi ceux qui le savent, quels sont ceux qui les comprennent comme étant des *toullou-kirun* ? Et si l'on raconte toujours à qui veut l'entendre, que *ti an diaoul* est la « maison du diable », qui peut encore porter crédit à de telles « histoires »... ? Il est vrai que ces croyances de naguère sont devenues des « superstitions » quand il y reste une part de convictions. Se mettre à parler des *viltañsou* à l'heure actuelle, c'est reproduire les racontars des vieux dans le temps, c'est rappeler la naïveté des plus jeunes et la crédulité ou l'imagination débridée des femmes, c'est témoigner des propos déraisonnables d'un *quidam*, certainement dus à son intempérance... La modernité et sa référence, la rationalité, ont « désenchanté le monde » : la réalité circonstancielle des *viltañsou* doit trouver une explication rationnelle : possibles mises en scène d'un clergé soucieux de garder les jeunes dans le droit chemin, ou bien éventuelles farces nocturnes de certains garnements, ou encore vraisemblables explications embarrassées de quelques fêtards rentrant dépenaillés pour avoir traîné dans les fossés...

Pourtant, même sans ses *viltañsou*, la « Petite-Russie » continue de susciter des fantasmes mais c'est la vie sauvage qu'on pense pouvoir y trouver, qui excite aujourd'hui l'imagination. Tant que la nature était considérée comme redoutable, rappelle avec justesse B. Picon, il s'agissait de la faire reculer, maintenant que les contraintes naturelles paraissent maîtrisées, le monde 'sauvage' devient une valeur et sa protection est envisagée⁵². Ce qui vaut pour la Camargue, vaut aussi, toutes proportions gardées, pour la « Petite-Russie ». De fait, dans les années 1980, lors de la remise en état des sites d'extraction de l'étain et du sable de la région de Saint-Renan, l'ordre du jour est toujours à la mise au pas de la 'nature', et les résultats obtenus en sont une attestation : « L'exploitation des vasières de l'Aber Ildut, situées immédiatement en amont et en aval de Saint-Renan, a asséché et assaini cette zone précédemment humide, inculte et inutilisable. Les parties reconstituées ont été, ouensemencées, ou livrées à la construction immobilière ou à l'aménagement d'espaces verts : terrains de football, de camping, de tennis, promenades pédestres. Les parties non reconstituées sont devenues des lacs (...). Ils ont été alevinés en espèces courantes : truites, brochets, carpes, et sont devenus d'admirables réserves pour oiseaux aquatiques. Quant au lac de Ty-Colo, il est principalement aménagé pour la pratique d'activités nautiques et la promenade familiale »⁵³.

Dans la décennie suivante, alors que l'on envisage la réhabilitation de la sablière de Bodonou et que la création d'une grande zone de loisirs a été envisagée, c'est pourtant le retour de la 'nature' dans une zone désormais considérée comme sinistrée qui paraît à présent avoir les faveurs : dans le groupe de travail mis en place pour construire un projet, « la tendance serait pour l'instant à une remise du site en zone naturelle »⁵⁴. Ce ne sont donc plus des cygnes qui sont prévus, mais des « hérons et des cormorans » qui sont attendus car « l'endroit, est-il rappelé, est devenu un havre pour de nombreuses espèces d'oiseaux ». « Contrairement aux idées reçues, l'homme peut contribuer à produire de la nature à travers des opérations qui n'avaient pour seule ambition que de produire ses propres ressources », explique B. Picon⁵⁵, c'est effectivement ce qui semble se passer pour la « Petite-Russie ».

Nul ne sera sans doute surpris d'apprendre que ce retour de la nature est actuellement prôné par ces nouveaux 'consommateurs... de nature' que sont les périurbains installés « à la campagne », à Saint-Renan, à Plouzané et à Guilers. Ce sont là des préoccupations que ne comprennent pas ni n'acceptent pas toujours les agriculteurs du coin, plutôt soucieux, quant à eux, sinon de faire reculer cette nature, du moins de la cantonner aux marges de leurs terres exploitées.

Ce 'retour de la nature' ne peut se concevoir sans un 'retour vers la nature', c'est-à-dire sans une démarche de découverte... C'est ainsi que des excursions sont désormais organisées de temps en temps dans la « Petite-Russie », avec l'aide de spécialistes de la nature et de l'environnement. Alors que jusqu'à présent, les chemins proposés à la randonnée pédestre en faisaient largement le tour, depuis cette année 1996, un « chemin à usages multiples », adressé, dans l'ordre affiché sur le dépliant de présentation, aux « VTT, chevaux, piétons » invite à y pénétrer (fig. 5).

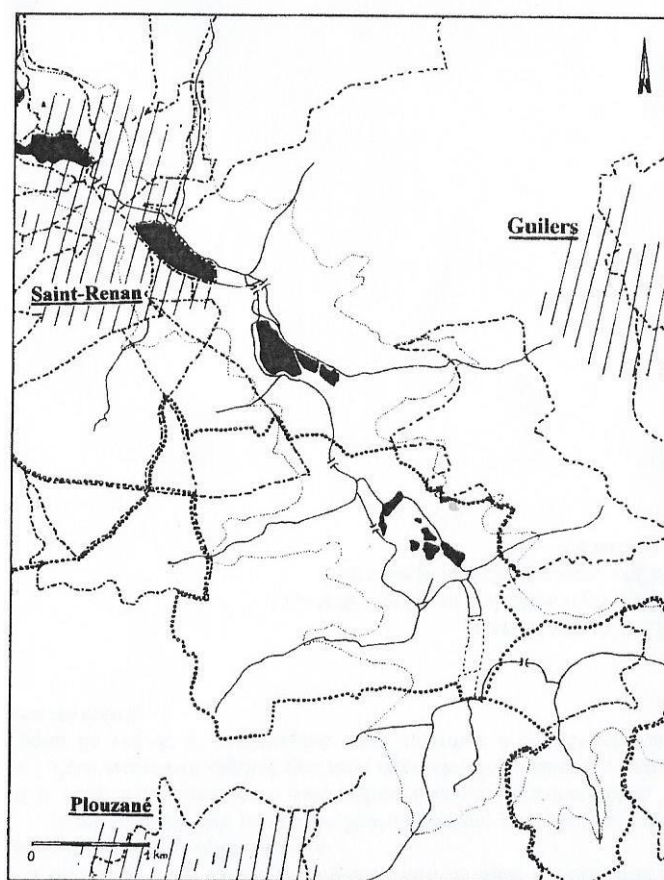


Fig. 5 : Itinéraires proposés à la randonnée aux abords de la « Petite-Russie ». (Les zones rayées correspondent aux périmètres d'agglomération ; en ooooooo, le parcours n° 1 « aux sources de l'Ildut ».)

Sa découverte était proposée aux habitants de la Communauté urbaine de Brest, le 10 novembre dernier. J'étais ce jour-là sur le chemin n°1, dit « aux sources de l'Ildut ». J'ai rencontré quelques 'vttistes', mais pour être honnête, j'ai surtout constaté les traces laissées par les pneus de leurs vélos dans la boue. Je n'ai pas vu de cavaliers ni de marcheurs, par contre, j'ai rencontré des chasseurs, trois équipes en tout, en trois endroits différents ; j'ai su qu'il y en avait même une quatrième, engagée comme les trois autres, dans une battue au renard, mais je ne l'ai pas rencontrée. Les propos des chasseurs étaient conciliants, du genre « il y a de la place pour tout le monde », mais ils m'ont dit tout de même de « faire attention » ; ils m'ont plaisanté, m'assurant que si je prenais un mauvais coup, j'aurais droit à quatre coups de trompe, ce qui signale la présence d'un chevreuil, c'est

par conséquent plus que pour un lièvre (deux coups de trompe) et qu'un renard (trois coups), mais moins que pour un sanglier (cinq coups) ! Et encore, ont-ils précisé, il y en aurait deux pour moi et deux pour mon vélo...

A l'évidence, il va y avoir de la concurrence pour la gestion à venir de la « Petite-Russie » : chasseurs, agriculteurs, carriers, écologistes, protecteurs de la nature, promeneurs, sportifs..., il faudra bien en effet qu'il y ait de « la place pour tout le monde » !

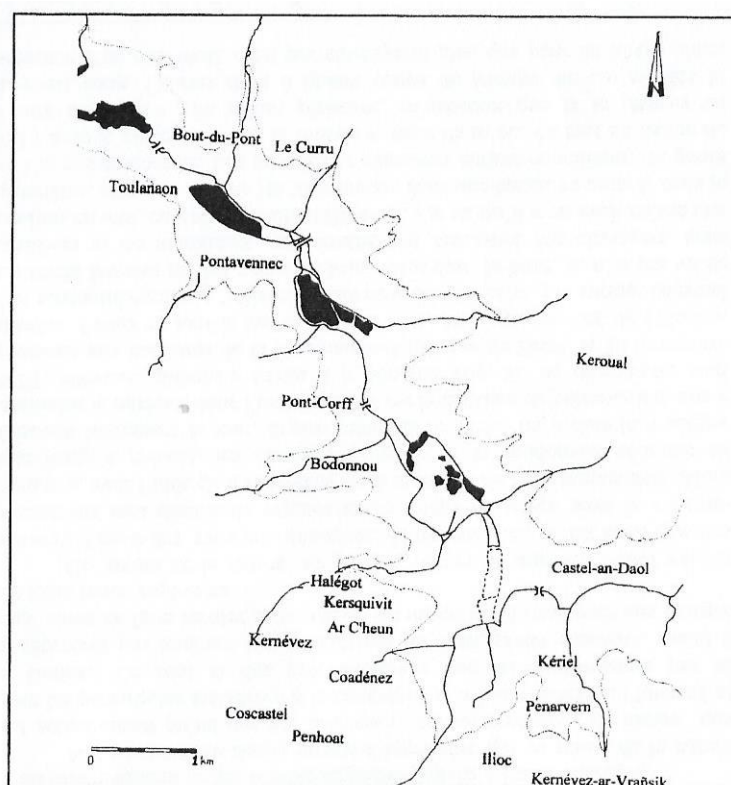


Fig. 6 : Carte récapitulative des noms de lieux cités dans le texte.

Je voudrais, pour conclure, évoquer deux images. La première est celle d'une troupe de théâtre qui s'est créée à Plouzané en mai 1991 : « Vran-Zig » est son nom. Il n'est pas dû au hasard : il trouve son origine dans les propos recueillis auprès d'une ancienne plouzanéenne qui a su transmettre aux jeunes acteurs amateurs la fascination que continue d'exercer sur elle le *Vrañsik*, « La Franchise » de son jeune âge. Par cette appellation, une certaine idée se perpétue donc, celle de la liberté et de l'imaginaire, qui conviennent effectivement à l'activité théâtrale.

L'autre image est celle de l'inauguration, en juin 1994, toujours à Plouzané, d'un monument, à l'occasion du cinquantenaire de la Libération : à cet effet, une stèle a été dressée en hommage au sacrifice d'un soldat américain tué en septembre 1944, lors des combats pour la prise du « seuil de Castel-an-Daol ». Par le choix de ce site, au lieu de bien d'autres possibles sur la commune, c'est encore finalement l'idée de mort qui continue d'être associée à l'espace « Petite-Russie ».

Il est bien sûr des marais de Basse-Bretagne plus connus que celui dont il vient d'être question... sans même évoquer l'emblématique Yeun-Elez ! J'ose seulement espérer que mon approche d'un marécage anonyme, du point de vue de la cartographie, aura contribué à appréhender un peu mieux les autres.

Jean-François Simon

Maître de Conférences d'Ethnologie à l'U.B.O.
Centre de Recherche Bretonne et Celtique
UPRES-A 6038

* KREIZ 8, Etudes sur la Bretagne et les Pays Celtiques. 1997. p. 163-189

Sources et bibliographie

1. *Gwern* en breton, d'où le nom des villages de Penarvern en Plouzané et de Le Vern en Brest-Saint-Pierre. Par ailleurs Saint-Renan est qualifiée, dans sa version bretonne, par cette proximité du marécage puisque l'on dit : *Lokournan-ar-Fank*, c'est-à-dire en quelque sorte, « Locronan-de-la-Boue ».
2. André Guilcher et Bernard Hallégouet, « Histoire d'une vallée des environs de Brest », dans les *Cahiers de Bretagne Occidentale* n° 6, *Etudes sur la Bretagne et les pays celtiques, Mélanges offerts à Yves Le Gallo*, Brest, centre de Recherche Bretonne et Celtique, 1987, p. 135-144.
3. Ainsi : « il est des soirs d'automne où, sous la brume violette qui très légèrement d'abord et très lentement, puis sourdement et rapidement, gagne, ce paysage devient un véritable état d'âme... Toutes les couleurs se fondent dans l'onde opaque de la buée. Subitement, l'on se trouve séparé du monde : les bruits ne vous arrivent plus qu'assourdis, méconnaissables, irréels ; etc. » (H. Taburet, article « Saint-Renan », dans Louis Le Guennec, *Le Finistère monumental, tome II : Brest et sa Région*, Quimper, Les Amis de Louis Le Guennec, 1987, p. 129.
4. Archives de la Mairie de Plouzané.
5. Lors de l'excursion qu'il propose dans le Bas-Léon en 1858, E. Fleury attire l'attention de ses lecteurs sur les « vastes marais de Bodonou, dans lesquels il ne faut, dit-on, s'engager qu'avec beaucoup de prudence » ; plus loin dans son propos, il insiste encore sur ces « vastes marais qui entourent Saint-Renan, et dans lesquels il est dangereux de s'engager, dit-on, à cause des fondrières qui s'y trouvent » (E. Fleury, « Excursion dans l'arrondissement de Brest. Environs de Saint-Renan et de Ploudalmézeau », dans le *Bulletin de la Société académique de Brest, I, 1858-1860*, p. 428 et 468).
6. Pierre Pailler, *Saint-Renan ville d'hier et d'aujourd'hui*, Saint-Thonan, Cloître, 1988, p. 10.
7. Archives de la Mairie de Plouzané.
8. Immanquablement, lors de recherches entreprises pour retrouver des personnes ayant disparu, les pendules des radiesthésistes les conduisent vers ce secteur qu'ils scrutent de toute façon méthodiquement.
9. Jean Kerhervé, Anne-Françoise Peres, Bernard Tanguy, *Les biens de la couronne dans la sénéchaussée de Brest et de Saint-Renan d'après le rentier de 1544*, Rennes, Institut culturel de Bretagne, 1984.
10. Id.
11. Information fournie par Jean-Pierre Pinot que je remercie d'avoir porté à ma connaissance cette carte levée vers 1772.
12. André Guilcher et Bernard Hallégouet, *op. cit.*, datent ce chantier de 1896.
13. Patrick Galliou, *L'Armorique romaine*, Brasparts, Les Bibliophiles de Bretagne, 1983, p. 139.
14. « Montaigne », en breton « *menetz* », ne saurait donc, en ces lieux, désigner une réalité topographique.
15. Bernard Tanguy, *Les noms de lieux bretons. I. Toponymie descriptive*, Rennes, C.R.D.P., 1975, p. 107.
16. *Id.*, p. 109.
17. *Ibid.*, p. 95.
18. Christophe Amiot, « *les logis-portes* », dans *Le manoir en Bretagne, 1380-1600*, Inventaire général, 1993.
19. Jean Kerhervé et autres, *op. cit.*
20. Archives départementales du Finistère, B 1681.
21. Jean-François Brousmiche, *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831*, Quimper, Morvran, 1977, p. 12.
22. Jean Ropars, *Au pays d'Yvonne, mémoires d'une paysanne du Léon*, Paris, Payot, 1991, p. 198.
23. Manuscrit de Jean-Marie Arzel, recteur de la paroisse ; milieu du XIX^e siècle.
24. Fañch Elégoët, « *Nous ne savions que le breton et il fallait parler français* ». *Mémoires d'un paysan du Léon*, La Baule, « *Breizh hor bro* », 1978, p. 123.
25. Marcel Tanguy, *Quand les champs avaient un nom. Le Léon rural 1920-1950*, Spezed, Nature et Bretagne, 1991, p. 60.
26. Louis Elégoët, *Saint-Méen, vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon*, Paris, Anthropos, 1981, p. 240.
27. Louis Ogès, « Contes et légendes populaires de la Cornouaille bretonne », dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, LXXXIX, 1963, p. 112.
28. Louis Ogès explique encore que l'un de ces « *esprits malins* » s'appelle « *Yan an aod (Jean de la grève)* », qu'il a un fils, « *ar buguel noz (l'enfant de la nuit)* » lequel est « un enfant mort sans baptême et condamné à errer jusqu'au jugement dernier » (*op. cit.*, p. 113).
29. Selon Grégoire de Rostrenen (1732).
30. Selon Le Gonidec (1850).
31. R.F. Le Men, « Traditions et superstitions de la Basse Bretagne », dans la *Revue Celtique*, tome I, 1870-1872, p. 419.
32. *Id.*, p. 227.
33. *Ibid.*, p. 227, note 3. Il n'en va pas autrement du lutin du pays de Tréguier à propos duquel G. Le Calvez écrit en 1886 : « On ne saurait dire au juste comment il est fait ; ses formes, essentiellement vaporeuses, changent à vue d'œil. Mais on s'accorde généralement à dire que c'est un petit homme noir, tout velu, à figure grimaçante ; qu'il ressemble à un singe (en breton, marmous), et qu'il a les pieds fourchus ». G. Le Calvez, « Les lutins dans le pays de Tréguier », dans la *Revue*

des Traditions populaires, I, 1886, p. 142. Plus loin, il ajoute : « On peut le voir (...) tourner sur lui-même autour des bâtonnets qui tiennent écartés les grands côtés de lard tantôt démesurément grand, tantôt se rapetissant jusqu'à se ramasser en boule ou se réduire à rien ». Mais peut-être s'agit-il encore ici d'une autre 'espèce' de lutin, une sorte de génie domestique ?

34. Dom Malgorn, dans son dictionnaire du vocabulaire ouessantin, fait au mot *korrik*, « nain », le commentaire suivant : « la nuit, on a grand peur de ces nains et les grottes en sont, paraît-il, remplies. On en voit peu aujourd'hui ; mais encore au siècle dernier, ils venaient dans les écuries, tresser les crins des chevaux. Ils entouraient ceux qui s'attardaient dans les ténèbres, les forçaient à danser avec eux en répétant indéfiniment les noms des jours de la semaine, sauf le dimanche, qu'on devait prendre garde de prononcer, sous peine d'être battu. A la place où ils ont dansé poussent des cercles de champignons.- On les appelle aussi : *Viltans* ». A ce dernier mot, il donne pourtant la traduction de « lutin », précisant, « au figuré, femme de mauvaise vie. Ce mot est du vieux français ». « Le breton d'Ouessant », dans les *Annales de Bretagne*, XXV, 1909-1910, p.217 et 435.

35. Fañch Elégoët, *op. cit.*, p. 127.

36. *Op. cit.*, p. 420

37. Yves Le Gallo, « Le clergé et la danse en Basse-Bretagne finistérienne », dans *Kreiz 5, Etudes sur la Bretagne et les pays celtiques*, 1995, p. 177.

38. Ces 'histoires' ont franchi et l'espace et le temps : d'une part, F. Elégoët nous rapporte qu'il en était question à Plouguerneau, au début de ce siècle (*op. cit.*, p. 65), d'autre part, elles font aujourd'hui les délices des néo-ruraux qui ne manquent jamais de les raconter quand l'occasion leur en est donnée, lors d'excursions par exemple.

39. G. Toscer, *Le Finistère pittoresque (sites et monuments). Pays de Léon et Tréguier*, Brest, Kaigre, 1908, p. 156.

40. Alain Croix, *La Bretagne aux 16^e et 17^e siècles. La vie – La mort – La foi*, Paris, Maloine, 1981, p. 1070-1071.

41. Alexandre Bouet et Olivier Perrin, *Breiz-izel ou vie des Bretons de l'Armorique*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1977 (1^{ère} édit. 1835), p. 28.

42. Père Verjus, *La vie de msr Le Nobletz, prestre et missionnaire*, Paris, 1666, p. 190.

43. D'après E. Fleury (*op. cit.*, p. 428), la légende dit que « dans une nuit, cette grille se trouva mise en place. Le diable y laissa l'empreinte de sa main, que l'on y voyait encore naguère, et dont les doigts se dessinaient dans la nuit en gerbes de feu ». Il donne plus loin, page 468, une interprétation significative du toponyme *Curru* qu'il traduit en effet par « Manoir du tonnerre : de *kurun*, tonnerre ». G. Toscer, d'après P. Levot, donne d'autres détails concernant la légende : que la construction aurait été élevée en une nuit, que le diable, berné, n'a pas pu obtenir l'âme du premier humain à s'y présenter parce qu'un « plus malin que lui » aurait jeté un chat par une croisée. Il aurait été alors « transporté de fureur » et aurait ainsi appliqué la grille en question à la croisée (*op. cit.*, p.238). L'un et l'autre s'accordent à dire que cette grille paraissait d'un travail si compliqué, que, pour les gens du coin, seul le diable pouvait en être l'auteur.

44. P. Levot, « Promenade dans les environs de Brest : de Kérinou à Pont-ar-C'hastel », dans *l'Annuaire de Brest*, 1870.

45. La légende de Bodonnou figure dans la brochure du Chanoine Perennes, *Plouzané et Locmaria-Plouzané. Monographie des deux paroisses*, Rennes, Imprimerie bretonne, 1942, p. 30-33. Il signale que le document lui a été communiqué par Louis Dujardin.

« Voici une gracieuse légende contée jadis par sa grand'mère à M. Taburet, de Saint-Renan, décédé il y a quelques années :

« En ces temps-là, la peste ravageait notre pauvre pays : les morts s'entassaient sur les morts, et les survivants, craignant la contagion, n'osaient les enterrer. De ce fait, tout commerce était suspendu : les marchés n'avaient plus lieu et les routes étaient désertes. Seuls quelques meuniers, ne connaissant que leur devoir, ou tentés par l'âpre désir du gain (l'histoire ne le dit pas), continuaient leur travail d'aller chercher le grain à domicile et d'y rapporter la farine...

« Un de ceux-ci, un jour, trouva sur sa route une belle dame, dont les petits souliers fins n'osaient braver la boue des chemins défoncés. La belle dame l'interpella :

« Meunier, meunier, ne pourrais-tu m'offrir une place sur tes sacs de grains ?

- A votre bon vouloir, ma belle dame ! Montez, montez ! Mais où allez-vous ?

- Plus loin que tu ne vas toi-même. Mais je m'arrêterai là où tu t'arrêteras.

« La belle dame monta et son poids sembla avoir allégé la charge du petit cheval qui trottait, trottait, comme un vrai bidet breton qu'il était. Et la conversation s'engage. La belle dame étrangère apprend l'épidémie qui ravage le pays ; elle apprend que son conducteur, le meunier, a perdu sa femme et ses enfants de la terrible maladie, bref, elle connaît dans tous ses détails la grande pitié de ce coin de Bretagne... et elle s'apitoie.

« Subitement, à un endroit de la route, le plus défoncé et le plus boueux, elle prie le meunier d'arrêter son cheval pour qu'elle descende...

- Mais ma belle dame, nous ne sommes pas arrivés.

- Je veux descendre !

- Pas ici, voyons, vous enfonceriez dans la boue jusqu'aux genoux...

- Meunier, meunier, ne t'inquiète pas. Descends-moi.

« Le meunier s'arrête. Alors la belle dame :

- Meunier, tu fus bon et charitable. Pour te récompenser, je te promets que la peste ne dépassera jamais cet endroit-ci. Et tu peux avoir confiance en moi : je suis Notre Dame de Bodonnou.

« Ayant dit ceci, elle saute légèrement à terre qui, élastique comme un tremplin, la renvoie dans le ciel, où peu à peu elle disparut aux yeux étonnés et émerveillés du meunier...

« A l'endroit précis où son pied céleste avait touché le sol, une fontaine vive et abondante jaillit, qui jamais depuis n'a tari...

« Et la peste ne franchit jamais cette limite sacrée... »

46. Albert Le Grand, *Les vies des saints de la Bretagne-Armorique*, Edition de 1837 de Miorcec de Kerdanet (1^{ère} édit. 1636), p. 286-287.

47. *Feiz ha Breiz, Plouzane, Genver 1934.*

48. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1933, p. V.

49. Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Robert Laffont, 1982, p. 611.

50. Bernard Tanguy, « Les origines du bourg de Saint-Pierre et de la paroisse de Quilbignon », dans *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, 1993, p. 7.

51. D'autant que des jalons plus anciens peuvent être repérés : ainsi, « On raconte qu'il y a en Bretagne mineure une fontaine dont les eaux ont la propriété de provoquer la pluie et le tonnerre quand on les projette sur une pierre proche », rapporte Hervé Martin, d'après *le Liber de Natura rerum* de l'encyclopédiste Thomas de Cantimpré (mi XIII^e siècle), dans *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale 1213-1532*, Rennes, Ouest-France, 1982, p. 87.

52. Bernard Picon, *L'espace et le temps en Camargue*, Le Paradou, Editions Actes Sud, 1^{ère} édit. 1978, p. 17.

53. Pierre Pailler, *Saint-Renan, Capitale européenne de l'étain*, Saint-Thonan, Cloître, 1989, p. 30.

54. *Ouest-France* du 25 juin 1996.

55. Bernard Picon, *op. cit.*, p. 18.